TR/SS

Arrêtés municipaux

EXTRAIT DU REGISTRE

CIRCULATION ET STATIONNEMENT

RUE TRUILLOT (V.C.)
Mesures provisoires

Le Maire d'Ivry-Sur-Seine,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment ses articles L 2213.1, L 2213.2, L 2213.3, L 2213.4, L 2213.5,

VU le Code de la Route et notamment ses articles R 417-10, R 417-12 et L 325-1, L 325-2, L 325-3,

CONSIDERANT que d'importants travaux vont être entrepris rue Truillot par l'entreprise Jean Lefebvre – 20 rue Edith Cavell – 94400 Vitry Sur Seine, agissant pour le compte de l'EPA ORSA – 2 avenue Jean Jaurès – 94600 Choisy-le-Roi (pose d'un réseau d'eau),

CONSIDERANT que les difficultés rencontrées par les usagers pour circuler dans cette voie nécessitent la mise en place de dispositions provisoires touchant la circulation et le stationnement afin de préserver la sécurité et la tranquillité publiques,

ARRETE

ARTICLE 1 :

DECIDE d'appliquer les mesures suivantes **rue Truillot** au droit du n°9 à compter du **16 août 2023** à **8 heures 30** jusqu'au **8 septembre 2023** à **17 heures :**

- **Neutralisation du stationnement,**
- **Neutralisation partielle de la chaussée :** la circulation des véhicules sera maintenue,
- **Neutralisation partielle du trottoir :** le cheminement des piétons sera maintenu,
- **Limitation de vitesse à 30 km/h.**

ARTICLE 2 :

PRÉCISE que ces dispositions seront matérialisées réglementairement par les soins et sous l'entière responsabilité de l'entreprise chargée des travaux.

ARTICLE 3 :

INDIQUE que les contraventions aux dispositions du présent arrêté seront déférées aux tribunaux compétents.

IVRY s/SEINE
Mairie Esplanade Georges Marrane
94205 Ivry-sur-Seine Cedex Département du Val-de-Marne
T (33) 01 49 60 25 08 F (33) 01 49 60 25 88

ARTICLE 4 :

AMPLIATION du présent arrêté sera adressée après publication à :

- M. le Commissaire d'Ivry-sur-Seine,
- M. l'Officier commandant de la Brigade des Sapeurs-Pompiers d'Ivry-sur-Seine,
- M. le Directeur du SAMU,
- LA POSTE d'Ivry-sur-Seine,
- RATP,
- VEOLIA Propreté,
- SEPUR,
- Etablissement Public Territorial Grand Orly Seine Bièvre,
- Entreprise Jean Lefebvre – 20 rue Edith Cavell – 94400 Vitry Sur Seine.

FAIT EN MAIRIE, LE 02 AOUT 2023

Pour le Maire d'Ivry-sur-Seine
et par délégation
Guillaume Spiro
Adjoint au Maire

MAIRIE D'IVRY-SUR-SEINE 152 (Val-de-Marne)

Pour extrait certifié conforme
au registre des arrêtés municipaux
LE MAIRE D'IVRY-SUR-SEINE
Pour le Maire, la Responsable du service
Déplacements Stationnement
Direction Espaces Publics

Nathalie Leberthon

MAIRIE D'IVRY-SUR-SEINE 152 (Val-de-Marne)

PUBLIE SUR Ivry94.fr
LE 03 AOUT 2023